

Recherches sociographiques



Albert LEVESQUE, *La dualité culturelle au Canada*

Jean-C. Falardeau

Volume 1, Number 3, 1960

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055042ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055042ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Falardeau, J.-C. (1960). Review of [Albert LEVESQUE, *La dualité culturelle au Canada*]. *Recherches sociographiques*, 1(3), 375–376.

<https://doi.org/10.7202/055042ar>

un effet bénéfique : il aidera les lecteurs endormis sur leur bonne conscience à se réveiller de leur torpeur et sèmera sans doute en certains une salutaire inquiétude. On souhaiterait même, à cette fin, que le ton en fût dans l'ensemble plus alarmiste. Car la situation est plus grave qu'on ne nous le donne en général à entendre. On eût aussi attendu un ou deux articles plus rigoureusement linguistiques, qui eussent contribué à mieux situer le problème aux yeux du lecteur auquel le recueil est destiné. Peut-être le plan du recueil, un peu précieux en son métaphorisme, a-t-il contribué à distraire l'attention de certains aspects du problème. On peut enfin déplorer quelques lacunes dans la bibliographie où, par exemple, on est assez étonné de ne pas voir cités les deux numéros que la revue française Vie et Langage consacrait, en 1955, au français canadien, de même que certains numéros de la Nouvelle Revue Canadienne.

Les réserves que l'on vient de formuler n'enlèvent pas au recueil ses mérites. Tel qu'il se présente, il offre au lecteur non spécialement informé une vue assez juste — encore qu'incomplète — de la situation. Au moment où l'on nous apprend la création, sous la dépendance d'un ministère des affaires culturelles, d'un office de la langue française, voyons dans ce recueil un bon augure et l'annonce d'une restauration qui sera oeuvre d'intelligence et de savoir. Espérons que cet office, dont la fondation apparaît imminente, pourvoira avec discernement à son recrutement et saura aller chercher où ils se trouvent, à l'étranger au besoin, les collaborateurs qui lui seront indispensables pour mener à bien sa difficile entreprise. Souhaitons aussi que les cadres en soient prévus de manière à permettre l'adjonction, au personnel administratif qui en assurera le fonctionnement, d'une commission consultative large et compétente. Le risque est grand qu'on ne se fasse considérablement illusion sur l'efficacité d'un tel office : l'organisme vaudra ce que vaudront les hommes qui le constitueront. Or, ils ne sont pas légion chez nous ceux qui, disponibles, sont en situation d'assumer non seulement vis-à-vis de la communauté linguistique franco-canadienne, mais vis-à-vis de la communauté francophone tout entière, les lourdes responsabilités dont seront investis les membres de ce futur office de la langue française. L'office créé, dont on souhaite que les pouvoirs soient étendus et dictatoriaux, il restera la tâche, la grande tâche, de réformer l'enseignement du français, ce qui ne saurait se faire par une simple refonte des programmes. D'abord et avant tout, il faut préparer un personnel enseignant non seulement instruit, mais de surcroît "bien disant". Ce ne sont pas les illusoire exercices de français oral prévus au nouveau programme qui amélioreront la qualité du français parlé dans nos institutions d'enseignement. Nos élèves et étudiants ne consentiront à s'exprimer convenablement que le jour où tous leurs professeurs prêcheront d'exemple. Ab initio est ordiendum.

Roch VALIN

Faculté des Lettres,
Université Laval.

Albert LEVESQUE, La dualité culturelle au Canada, hier, aujourd'hui, demain,
Montréal, Éditions Albert Lèvesque, 1959, 256 p.

Voici un livre qui, pour employer un néologisme de son auteur, ne manque pas d' "astucité" (p. 180). Durant les 203 pages des neuf premiers de ses onze chapitres, l'auteur chemine à sa façon, en s'appuyant généreusement sur les écrits de M. Gérard Filteau et du chanoine Groulx, à travers l'histoire de l'enseignement au Canada. Graduellement, il débouche sur un haut plateau constitutionnel. Il faut modifier la constitution du Canada. Mais, contrairement à ce que l'on croyait jusqu'ici, ce qui importe n'est pas d'affirmer la souveraineté complète de notre pays ni de clarifier, en principe et en pratique, la répartition des juridictions du gouvernement central et des gouvernements provinciaux. L'unique nécessaire est de rédiger un nouvel article 93 qui confierait l'entière responsabilité de l'enseignement au Canada à une "troisième puissance juridique" que l'auteur appelle Famille-Ecole. Car voici la découverte de M.

Lévesque : à une conception trinitaire de l'homme et de ses besoins (corps, esprit, âme), doit correspondre une conception trinitaire des institutions sociales : l'Etat, chargé du bien-être matériel; l'Eglise, chargée du bien-être spirituel et moral; la Famille-Ecole, chargée du bien-être intellectuel (ch. X, p. 219). Qui dit mieux ? L'auteur lui-même, lorsqu'il précise ensuite sa "réforme constitutionnelle révolutionnaire" qui créerait, pour l'ensemble du pays, un Conseil canadien de l'Instruction publique "formé des représentants des chefs de famille et divisé en deux comités, l'un de langue anglaise et l'autre de langue française, qui auront le pouvoir exclusif de réglementer et de régir l'enseignement dans les limites et pour la population du Canada" (p. 221). Je n'invente rien : c'est écrit.

Jean-C. FALARDEAU

Jean HAMELIN, Jacques LETARTE, Marcel HAMELIN, "Les élections provinciales dans le Québec", Cahiers de géographie de Québec, IV, 7, octobre 1959 - mars 1960, 5-207.

Voici un ensemble documentaire d'une incontestable utilité. Les auteurs ont voulu ouvrir à la recherche un domaine encore neuf, au Canada français : il faut leur en savoir gré. On regrettera cependant que, dans une pareille tentative de déblaiement, ils n'aient que peu tenu compte des travaux étrangers — français et américains — de sociologie électorale : de très fructueuses confrontations de méthodes auraient pu être faites. Pour cette question comme pour d'autres, il ne s'agit pas seulement, nous semble-t-il, de connaître le Canada français, mais aussi de montrer en quoi les problèmes que l'on perçoit ici éclairent des problèmes scientifiques plus universels. Mais nous aurions tort d'insister. Les auteurs prétendaient seulement réunir un certain nombre de données sur l'histoire et la géographie électorales du Québec : plaçons-nous dans cette perspective.

La première partie du travail constitue un memento commode. Nous avons besoin d'une telle réduction de la chronique fluviale de M. Rumilly. Les excellentes cartes qui accompagnent le texte seront très précieuses pour tous les chercheurs.

Dans la deuxième partie, on nous offre une série de courbes, pour chaque comté, indiquant les variations des votes accordés aux partis dominants et les abstentions. Ces courbes seront sans doute utiles un jour ou l'autre. On aurait pourtant aimé que les auteurs nous disent pourquoi ils ont choisi d'orienter la représentation graphique de ce côté. Après quelques remarques sur les difficultés d'interprétation de ces courbes, ils écrivent : "Ces remarques préliminaires suffisent pour aborder la lecture des courbes. Le lecteur n'aura qu'à puiser dans ses connaissances personnelles et dans les sources de documentation à sa portée les réponses aux problèmes qu'elles lui poseront" (p. 58). Cette déroboade nous paraît difficilement justifiable. La recherche scientifique, si modeste soit-elle, ne peut ainsi renvoyer aux préjugés ou à l'"information" du lecteur. Elle doit proposer des interprétations — ou, tout au moins, tenter de justifier la démarche qui consiste à choisir telle voie d'investigation plutôt que telle autre.

Les troisième et quatrième parties de l'ouvrage fournissent, bien davantage, des interprétations et des hypothèses. Plusieurs sont fort intéressantes. Mais, ici encore, on regrette l'absence de position globale du problème, ou si on préfère, de "cadre de référence". Plusieurs des concepts utilisés — "opinion", "comportement", etc. — renvoient plutôt à l'acception populaire de ces termes qu'à la signification précise que leur donne la pensée scientifique. Il y a là bien plus qu'une question de langage : même si on ne veut formuler que des hypothèses, la cohérence de celles-ci dépend, pour une large part, de la précision du langage scientifique selon lequel elles sont exprimées. Citons quelques exemples : "Le désarroi